



N° 20
Décembre
2025

LA LETTRE de Féericy



DOSSIER : Le recensement 2026

Vie de village : zoom sur les associations
Retour sur les dernières festivités

| L'EDITO

Chères Fériennes, chers Fériens,

Cette nouvelle édition de la lettre de Féricy vous propose de découvrir des articles qui reflètent la richesse culturelle et la vitalité de notre village.

Ces derniers mois, de nombreux événements ont animé la commune : expositions, chorale, Journées européennes du patrimoine, sans oublier la traditionnelle fête de la Pomme, qui reste un moment convivial apprécié de tous.

Vous trouverez également des informations sur la vie scolaire et les projets menés par l'équipe pédagogique, ainsi que sur les initiatives locales qui contribuent au dynamisme de notre territoire.

Enfin, cette lettre rassemble des informations pratiques et utiles pour notre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Jean-Luc Germain
Maire de Féricy



ACTUALITÉS ...

| LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Cette année, Féricy réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2026, contactez la commune au 01 64 23 85 26

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.



**Votre agent recenseur sera M. BACQ Steeve.
Il sera muni d'une carte nominative.**



Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Plus de données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

ACTUALITÉS ...

| MUNICIPALES 2026 - LE MODE DE SCRUTIN CHANGE

En mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution sera effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

LA VIE DU VILLAGE

QUELQUES RAPPELS DE CIVISME

Déjections canines

Ces derniers temps, plusieurs réclamations sont remontées en mairie concernant les déjections canines, notamment sur les trottoirs et dans les espaces verts. Ce problème impacte directement la propreté de notre cadre de vie et le bien-être de tous.

Ramasser les crottes de son chien : une obligation, pas une option !

Il semble nécessaire de le rappeler : tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal et de les jeter dans une poubelle adaptée. Ce n'est pas aux agents municipaux de le faire !

Ne pas ramasser entraîne :

- Des désagréments visuels et olfactifs pour tous
- Un risque sanitaire (prolifération de microbes)
- Une dégradation des espaces publics
- Un risque de chute, notamment pour les enfants et les personnes âgées

Un manquement puni par la loi : rappel des textes en vigueur

Les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, voies publiques, espaces verts et aires de jeux pour enfants. Elles ne sont autorisées dans les caniveaux que si elles sont ensuite ramassées.

Sanction en cas de non-respect : amende de 135 € (article R632-1 du Code pénal et article R541-76 du Code de l'environnement).

Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour préserver la propreté de notre commune !
Merci aux propriétaires de chiens d'adopter les bons gestes.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur électrique ou thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés que dans les créneaux horaires suivants :

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h

Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

Si un artisan dépasse les horaires autorisés, le particulier qui l'emploie peut aussi être poursuivi en tant que responsable du trouble.

Taille et élagage

Par mesure de sécurité, de bon fonctionnement des réseaux aériens (électricité, téléphone), et pour faciliter le passage des piétons sur les trottoirs et chemins, **les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées.**

Entretien des trottoirs

Compte tenu des règles phytosanitaires de la commune, le désherbage est assuré 2 fois par an par nos services techniques. Si vous estimez qu'un entretien supplémentaire est nécessaire, nous vous encourageons à l'effectuer au droit de votre propriété.

En temps de neige et verglas, les propriétaires, ou locataires d'immeubles sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin sur toute la longueur de leur propriété bordant la voie.

En cas de verglas, les riverains doivent répandre au devant de leur habitation et sur la largeur du trottoir : du sel, du sable ou de la sciure de bois qu'ils doivent balayer dès que survient le dégel.

TRAVAUX

Les derniers travaux en images



Installation d'un dos-d'âne sur la route de la Plaine dans le but de réduire la vitesse des véhicules.



La municipalité est heureuse d'annoncer la fin des travaux de rénovation de la cour de l'école. Ce projet permet d'améliorer le confort et la sécurité des élèves, et s'est achevé dans les délais prévus.



Des nouvelles du château d'eau

La communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) vous informe que les travaux de réhabilitation du château d'eau initialement prévus en 2025 sont reportés à l'été 2026 pour les raisons principales suivantes :

- Nécessité de réaliser un diagnostic structurel complémentaire du voile de cuve, de manière à permettre à la CCBRC de prendre les meilleures décisions techniques et économiques en lien avec le bureau d'étude en charge de ce dossier,
- Complexité liée au dimensionnement, approvisionnement et mise en œuvre des équipements qui seront nécessaires durant toute la durée de chômage du réservoir, pour permettre de maintenir la distribution de l'eau ainsi que la sécurité incendie sur la commune.

Sa réhabilitation sera complète (Couverture, cuve, hydraulique et serrurerie, revêtements intérieurs et extérieurs, tuyauteries, huisseries...) mais ne devrait pas entraîner de coupure d'eau puisqu'une citerne de stockage et des pompes de surpressions seront installées durant toute la durée des travaux permettant d'alimenter l'ensemble du village en eau potable.



VIE SCOLAIRE

Des nouvelles de l'école

Bonjour à Toutes et Tous,

Voici quelques informations concernant notre début d'année scolaire :

Tout d'abord, un grand MERCI à la mairie pour les travaux de la cour effectués cet été.

En effet, l'école s'est dotée d'une vaste belle cour arborée. Les enfants disposent d'un bel espace pour se divertir et peuvent profiter de nouvelles installations (rondins de bois, tableau à craie).

La première semaine, les 3 classes ont bénéficié d'une rentrée en musique grâce à notre intervenant et ont rappé une phrase célèbre sur l'amitié de Montaigne adressée à la Boétie, adaptée par Isabelle Aboulker et choisie en référence au thème de l'année : le patrimoine. Les enfants ont très bien participé.

Le lundi 8 septembre, les enfants ont réalisé leur photo de classe.

Le jeudi précédent les vacances de la Toussaint, les élèves avaient la possibilité de venir déguisés à l'occasion de la fête d'Halloween et se sont prêtés au jeu !

Le vendredi 17 octobre, les 3 classes ont participé à la Semaine du Goût grâce à l'intervention du mari d'une des maîtresses, gérant de société dans le domaine alimentaire, qui a fait découvrir aux enfants le caviar d'aubergines, les cornichons en saumure et salés et le raifort. Les élèves se sont montrés intéressés et gourmands !

Le 11 novembre, comme chaque année, les enfants volontaires de Machault et Féricy ont participé à la cérémonie de l'Armistice. A cette occasion, ils ont chanté la Marseillaise et les CM1-CM2 ont récité le poème « Liberté » de Paul Eluard. Tous les ans, les élèves sont très investis et très fiers de participer à cet événement dans les 2 communes du RPI.

Les CM1-CM2 ont préparé le jardin pour l'hiver avec Jeff et les autres classes feront les premiers semis au printemps.

Les 3 classes sont inscrites à un parcours calcul mental et des défis seront proposés au cours de l'année.

Mme Parisot ajoute que les 3 classes vont bénéficier d'ateliers d'arts pour Noël (confection de décos pour la salle de la Source/ateliers aquarelle) et les élèves qui le souhaitent participeront à la chorale de Noël dans les deux villages.

L'école continue de collecter les bouchons mais ne collecte plus les piles.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Mme Parisot (directrice et enseignante des CM1-CM2).



RETOUR EN IMAGES ...

| LA FÊTE DE LA POMME

Le 12 octobre dernier s'est tenu au cœur de notre village la 60ème édition de la toujours très attendue FÊTE DE LA POMME.

C'est une fête comme on les aime à Féry, joyeuse et ensoleillée où toutes les générations se retrouvent autour du pressoir à pommes afin d'accueillir dans la liesse l'arrivée de l'automne.

Encore cette année, de nombreux stands s'offraient aux chalands afin de garnir leurs paniers de diverses douceurs. Du miel, de la soupe, des pommes, des châtaignes, des beignets, des cookies mais aussi des confitures, des habits, des bijoux, des livres ainsi que le traditionnel jus de pommes s'offraient à nos papilles et notre regard pour notre plus grand plaisir !

Cette journée fut en tout point une réussite grâce à la participation indéfectible des bénévoles et notamment ceux qui s'activaient autour du pressoir et des réchauds. Quel délice ce porc au cidre accompagné de son écrasé de pommes de terre !

On ne saurait oublier celles et ceux qui chaque année proposent des activités ludiques comme le tir à l'arc ou bien encore la confection des fameux épouvantails qui siègent aujourd'hui dans le parc du domaine.

Que leur contribution soit ici remerciée car sans eux cette fête serait simplement irréalisable.



60 ans déjà !

En 1965, la toute première édition de la Fête de la Pomme voyait le jour à Féry. Un rendez-vous qui, au fil des décennies, est devenu une tradition incontournable pour notre village.

Pour celles et ceux qui ont connu ces premiers instants, ce sont des souvenirs empreints de convivialité et de partage qui refont surface. Les rires, les musiques, les odeurs de pommes fraîchement cueillies... autant de moments qui ont marqué l'histoire de notre commune.

Aujourd'hui, nous vous invitons à plonger dans cette archive et à redécouvrir des visages familiers. Reconnaissez-vous certains participants sur cette photo d'époque ?



RETOUR EN IMAGES...

I EXPOSITION HOMMAGE A SERGIO GAUDENTI

Du 21 Septembre au 1er Novembre, les Fériens en balade autour de la salle de la Source ont pu apprécier l'exposition en Hommage à Sergio Gaudenti.

Cet artiste aux talents multiples a posé ses valises il y une vingtaine d'année à Féricy.

Il aimait la quiétude de notre village et il a su dessiner ou photographier avec tendresse et passion les Fériens dans leur cadre de vie.

Cette exposition, organisée par sa fille Rebecca et son épouse Béatrice, a mis particulièrement en lumière le travail de portraitiste de Sergio qui a immortalisé entre autre quelques figures Fériennes à la sanguine et au fusain de façon très émouvante.



I FERICIACIO FESTIVAL

En cette fin d'été et sous la contrainte d'une météo capricieuse, l'association Calma-en-scène a posé ses valises l'espace d'une journée dans le parc du Domaine de la Salle.

Bravant les intempéries, une centaine de spectateurs ont pu apprécier les spectacles divers offerts pour l'occasion par les artistes du CALMA festival.

Ce rendez-vous très familial a vu défiler des danseurs ainsi que des groupes aux styles variés qui avaient en commun une énergie débordante et communicative.

Nous aimerions les revoir prochainement à Féricy sous un temps plus clément afin de donner l'envie à un maximum de monde de découvrir et soutenir les artistes de la scène locale, tous pétris de talents.



RETOUR EN IMAGES...

I JOURNÉES DU PATRIMOINE

Concert Trio RAVEL

Cette année encore, la commune a ouvert les portes de l'église Ste Osmanne le 21 Septembre lors des journées du patrimoine pour permettre aux curieux comme aux passionnés d'art et d'histoire de découvrir les joyaux qui sont disséminés dans l'édifice.

Cette journée s'est ponctuée par un concert où les nombreux auditeurs ont pu apprécier les chants venus du monde entier entonnés avec cœur et application par les Chorales " Sam'chante" et "Fériswing" qui se sont associées pour l' occasion.

Ce concert s'est poursuivi avec le trio RAVEL qui a su merveilleusement faire sonner les compositions oniriques du Maître Français grâce à des arrangements chatoyants pour un ensemble qui réunissait la flûte, la clarinette et le piano.

C'est à chaque fois un vrai enchantement d'entendre la musique ainsi magnifiée par l'acoustique exceptionnelle de ce lieu solennel.



I FÊTE CHAMPÊTRE

Le 12 Juillet dernier s'est tenue la traditionnelle fête champêtre du village devant la salle de la Source. L'ambiance festive et conviviale propre à cette manifestation était encore de mise cette année avec les nombreux plats concoctés par les Fériens.

Il y en avait pour tous les goûts avec des salades variées, des quiches, des flammekueches, du sanglier et autres fougasses qui ont ravis les papilles des grands et des petits.

Les becs sucrés n'étaient pas lésés non plus avec des tartes aux fruits de toutes sortes. Un banquet que le géant Pantagruel aurait apprécié à sa juste valeur.

Cette après-midi estivale baignée par le soleil fût ponctuée de la plus belle des manières par l'intervention chaloupée et funky du groupe MAJASFUN project.

Amandine Porchet, demi-finaliste de la France à un incroyable talent a su avec l'ensemble des musiciens mettre le feu dans l'enceinte de la salle de la Source avec son énergie communicative.



VIE ASSOCIATIVE

I DES NOUVELLES DES QUINCONCES

En résumé : nos cafés de l'été

Au 20 rue de Ferland, par le sentier des Orangiers, dans un trou de verdure, découverte du Jardin des Quinconces où l'association s'est installée pour les beaux jours du printemps et de l'été. Elle y a organisé des cafés à l'ombre des grands arbres, après avoir restauré son cabanon pour accueillir ses adhérents et ses visiteurs. Repas partagés, buvette et petite restauration confectionnés et servis par les Quinconces. Pour le plaisir d'être ensemble, chacun a apporté sa bonne humeur, ses chants et instruments, ses jeux pour le plaisir de partager un moment convivial...

Vendredi 19 septembre : Café lecture

Chacun propose un extrait de livre, poésie, texte en tout genre, composition littéraire qu'il a aimé pour le partager et le faire découvrir à d'autres. A partir de 20h, comme pour chacun des cafés, buvette et petite restauration confectionnées et servies par les Quinconces.

En octobre : Le marché a été annulé pour cause de mauvais temps. RENDEZ-VOUS pour le prochain marché au printemps 2026.



Samedi 8 novembre : Café concert dans une ambiance de folie !

Vous avez été nombreux à aimer chanter avec Marc Delattre, sa guitare, son humour et son énergie dans une ambiance de folie.

Comme pour chacun des cafés, buvette et petite restauration confectionnées et servies par les Quinconces.

La décoration de la salle est réalisée avec les productions de notre atelier peinture.



Programme à venir pour 2026

Le 16 janvier un café pour se retrouver après les fêtes, comme d'habitude autour d'un bon plat et d'un verre pour se souhaiter la Nouvelle Année.

Le 14 février pour la Saint-Valentin, Les Quinconces vous proposent un spectacle, « Désamourez-moi », conçu et joué par le trio vocal Elles-mêmes composé de trois chanteuses.

Venez découvrir l'univers complice de Carole, Marie, et Marion et laissez-vous séduire par la complémentarité de leurs trois voix.

Comme pour chacun des cafés, avant le spectacle buvette et petite restauration confectionnées et servies par Les Quinconces.

VIE ASSOCIATIVE

Nos ateliers en périodes scolaires

Atelier peinture

Le lundi de 14h à 17h à la salle des fêtes

Cet atelier a pour objectif d'encourager la pratique du dessin et de la peinture. Il est conçu comme un lieu de convivialité, d'échanges, d'entraide et de partage de savoir-faire, d'envies et de passions. Les séances se déroulent dans une ambiance motivante, même pour les débutants. Chacun travaille à son rythme, selon ses compétences techniques. Du matériel de base est à la disposition des participants.

Référentes de l'atelier :

Juliette Tixador : 06 86 73 76 57 / Sylvie Ducaud Dewsbery : 06 07 66 49 06



Atelier chorale Les FériSwing

Le mardi de 19h45 à 21h45 à la salle des fêtes.

Cheffe de chœur : Carole Letessier

Accéder au plaisir de chanter ensemble, dans la détente et la bonne humeur à travers un grand choix de chants du monde, chansons françaises, pop-rock anglo-saxonnes.

Le chant est accessible à tous.

Pas de partition, pas de sélection. Tout à l'oreille !

Référentes de l'atelier : Muriel Margerit : 06 18 13 01 95

Juliette Tixador : 06 86 73 76 57



Nos concerts en 2025 en collaboration avec Sam Chante, la chorale de Samois-sur Seine

A l'occasion des 80 ans du Secours Populaire, pour les droits des femmes, en collaboration avec de nombreuses chorales dont les FériSwing, dirigées par Carole Letessier.

Lors des journées du patrimoine, le 21 septembre à l'église de Féry Les FériSwing et Sam Chante, ont chanté en première partie suivi du concert du Trio Ravel, organisé par la mairie de Féry.

Le 6 décembre concert des FériSwing et Sam Chante à l'occasion du Marché de Noël dans le centre de Samois-sur-Seine.



ASSOCIATION ART AND SOUL

Ejournalé Djearamin, le peintre aquarelliste de Pondichéry est revenu les 13, 14 et 15 septembre animer un stage d'aquarelle

Les participants ont beaucoup apprécié, ils attendent impatiemment sa venue l'année prochaine.



VIE ASSOCIATIVE

I FÉRICY CULTURE LOISIRS

Féricy Culture Loisirs, propose pour son début d'année 2026 sa traditionnelle soirée Crêpes et Jeux organisée le 31 janvier 2026, soirée très conviviale où nous partagerons des crêpes et se défierons autour de parties de jeux de société.

Sera également organisé notre dîner dansant le 28 mars 2026 autour d'un thème, guidant la décoration et le repas. Nous avons choisi cette année le Portugal.

Nouveauté pour cette saison, une sortie organisée au Château de Guédelon est prévue le 12 avril 2026 ! Forfait comprenant transport et entrée au château. Réservation obligatoire, places limitées, réservez vite !

Retrouvez toute l'actualité de notre association sur la page Facebook Féricy Culture Loisirs.

Nous recherchons tout au long de l'année des bénévoles afin de nous épauler pour les activités, animations et gestion de notre association. Si vous êtes intéressé pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter ! A très vite.



I AAPEMF

Un automne bien animé !

Avec 27 membres à son actif, l'Association autonome des parents d'élèves de Machault et Féricy continue de soutenir activement les écoles et d'animer la vie du village.

En début d'année, l'association a pu verser un don de 300 € à chaque école, afin d'accompagner les projets pédagogiques.

Un grand merci aux maires, M. Germain et M. Poteau, pour leur soutien constant et la mise à disposition des salles communales pour nos ventes, réunions et événements.

Voici les temps forts de ce premier trimestre :

- Vente de gâteaux avant les congés d'automne : échanges et goûter devant chaque école avant les vacances.
- Apéro des parents - 14/11 : moment convivial autour d'un buffet participatif.
- Vente de chocolats de Noël : par le biais du site chocolats.initiatives, merci de faire de cette vente un succès !
- Vente de sapins : sapins Nordmann issus d'un producteur seine-et-marnais.
- Vente de pizzas en collaboration avec la boulangerie Le Cristy à Machault - 28/11 : précommandes jusqu'au 25/11.
- Village de Noël à Féricy - 13/12 : atelier créatif ouvert à tous, de 14h à 16h près de la salle de la Source.



Et déjà dans l'agenda !

La Boum des enfants - dimanche 15 février 2026

L'AAPEMF vous remercie chaleureusement de votre soutien et vous attend pour partager ces moments festifs et continuer à soutenir les projets des élèves !

Joyeuses fêtes !



Vente de gâteaux devant l'école de Machault le vendredi 17 octobre

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

De nouvelles activités et un réseau élargi

La bibliothèque municipale entame l'année 2025-2026 avec un programme d'activités renouvelé et ouvert à tous. Apéro lecture, atelier BD ou encore troc aux livres, plusieurs temps d'échanges viendront rythmer la saison, toujours dans une ambiance conviviale.

Les lecteurs pourront également découvrir une sélection de nouveaux ouvrages fraîchement arrivés (romans, bandes dessinées, albums jeunesse) à consulter sur place ou à emprunter gratuitement.

Grande nouveauté cette année : la bibliothèque rejoint le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux. Cette intégration permettra aux Fériens de bénéficier d'un catalogue élargi, d'emprunter dans les autres communes du réseau et de profiter de services mutualisés.

Toute l'équipe vous attend nombreux pour partager le plaisir de lire et de découvrir ! La bibliothèque vous accueille les mercredis et les samedis de 15h à 17h.

Programme 2025-2026

Samedi 17 janvier à 18h - Vin chaud - lecture

Autour d'un vin chaud, venez partager vos coups de cœur, lire des extraits de vos livres préférés, ou simplement écouter et échanger.

Samedi 7 février de 15 h à 17 h - Atelier BD

Initiation à la création d'une bande dessinée avec le dessinateur David Etien. Tout public

Samedi 21 mars de 15 h à 17h - Saint-Patrick

L'Irlande sera à l'honneur avec des activités en anglais pour les enfants.

Samedi 18 avril à 18 h - Apéro lecture

Autour d'un verre, venez partager vos coups de cœur, lire des extraits de vos livres préférés, ou simplement écouter et échanger.

Mercredi 20 mai de 15 h à 17 h - Contes pour enfants

Une après-midi pour s'évader en écoutant des contes des quatre coins du monde. A partir de 5 ans

Samedi 6 juin de 15 h à 17 h - Troc aux livres et aux plantes

Videz vos étagères et préparez vos boutures pour des échanges en toute convivialité.

Vous pouvez nous contacter au 01 64 24 40 58 ou par mail à bibli.fericy@yahoo.com



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Réseau de Lecture publique de la CCBRC



Le Réseau de Lecture publique de la CCBRC est un ensemble de bibliothèques qui travaillent ensemble pour proposer, aux petits et grands, des collections variées, des animations riches et pour tous âges, et qui œuvrent à faire découvrir de nouveaux supports de lecture (comme les tapis narratifs), etc.

Habitants du territoire et usagers de la bibliothèque de votre commune. Qu'est-ce que cela va changer pour vous ? Vous aurez :

- Un accès plus large aux collections, puisque vous pourrez aller emprunter des documents dans toutes les bibliothèques ayant intégré le réseau
- Une carte de lecteur qui sera votre sésame pour vous faire reconnaître par les logiciels de chacune de ces bibliothèques
- Un accès au site internet unique, qui regroupera à la fois les catalogues des bibliothèques, les événements qu'elles proposent, et une plateforme pour vous inscrire en ligne, réserver des documents qui vous intéressent (vous irez ensuite les chercher dans la bibliothèque correspondante, dès mise à disposition du document pour vous)

Vie communale



Cérémonie de commémoration du
11 novembre 1918



Récolte du miel du rucher
communal

INFOs

I DATES A RETENIR

Vendredi 16 janvier : Café des Quinconces - salle polyvalente P. Le Guen

Dimanche 18 janvier : Cérémonie des vœux du Conseil municipal à 16 h - salle polyvalente P. Le Guen

Samedi 31 janvier : Soirée Crêpes et Jeux à 20 h 30 par FCL - salle polyvalente P. Le Guen

Samedi 14 février : Théâtre "Désamourez moi" par les Quinconces - salle polyvalente P. Le Guen

Dimanche 15 février : Boum des enfants par l'AAPEMF - salle polyvalente P. Le Guen

Samedi 28 mars : Dîner dansant par FCL - salle polyvalente P. Le Guen

I CHEZ NOS VOISINS

Nouvelle association culturelle à Vulaines-sur-Seine : "Vulaines en Scène".

Parmi les activités prévues : soirées musicales, club de lecture, répare café vélos, pétanque.

Renseignements: yulainesenscene@gmail.com



JANVIER

Samedi 24 janvier : Champeaux - Salon Pin's et fèves de 9 h à 17 h à la Campelienne

Dimanche 25 janvier : Champeaux - Salon multi-collections de 9 h à 17 h à la Campelienne

Dimanche 10 mai : Blandy-les-Tours - Marathon Médiéval

IMPRESSION : Mairie de Féry

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Luc Germain

REDACTION : D.Breillié, C. Fontaine, C. Djordjevic, M. Bourges, Y. Haméon, A.Parisot, V. Kangou, H. Despots, J. Tixador

CREATION GRAPHIQUE : P. Alleyrat

PHOTOS : J-L Germain, H.Despots, Y. Hameon, C. Rocher, M-A Mandet, E. Degand, C. Rocher

DISTRIBUTION : l'équipe de bénévoles

CONTACT : communication@fericy.fr



MAIRIE DE FÉRICY

1 ROUTE DE BARBEAU
77133 FÉRICY

01 64 23 85 26
www.fericy.fr
mairie.fericy@wanadoo.fr